

**MASTER 2  
RECH**

**Métiers de la recherche  
et de l'étude en  
Aménagement-Urbanisme  
2024-2025**

---

**MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT**

# MOT D'ACCUEIL

## **Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !**

Nous vous recevons avec enthousiasme dans l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. L'École d'urbanisme de Paris (EUP) vous offre une formation opérationnelle pour agir dans un contexte national et global de transformations écologiques, sociales, économiques et politiques qui exigent de renouveler la conception et la pratique des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans ce contexte, vous serez invité-e à découvrir une grande diversité de thématiques et de manières de faire. L'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'EUP vous permet de vous ouvrir à des points de vue différents, de vous confronter à des contradictions et de développer vos capacités d'argumentation et de coopération avec une pluralité d'interlocuteurs et d'interlocutrices. Notre école défend ainsi le pluralisme comme un mode de coexistence entre des approches qui peuvent être convergentes ou antagoniques.

Le but de l'EUP est donc de vous offrir un ensemble complet de formations couvrant de nombreux domaines vous permettant d'acquérir des compétences pour différentes situations de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignant-es-chercheur-es et de praticien-nes, reconnu-es aussi bien nationalement qu'internationalement, vous ouvriront des horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que des domaines d'application. Ils et elles mettent à votre disposition un éventail d'expériences et de ressources dont vous devez tirer parti, grâce à leurs réseaux scientifiques et leurs partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des entreprises ou des associations. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est à votre écoute pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus. Les étudiant-es de l'EUP bénéficient également de tous les services généraux des deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, dont relève l'école. Plusieurs associations animent une riche vie étudiante à l'EUP et le réseau des anciens et anciennes constitue une plateforme importante pour accéder à des opportunités professionnelles.

Dans ce livret, vous trouverez de multiples informations sur l'organisation de votre vie d'étudiant.e dans un environnement particulièrement foisonnant pour étudier les questions urbaines et d'aménagement. L'École d'urbanisme de Paris est installée sur le Campus Descartes où sont présents de nombreux organismes d'enseignement et de recherche qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse, notamment les trois laboratoires associés à l'école, le Lab'Urba, le Latts et le LVMT, et au-delà l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, l'École des Ponts Paristech, ainsi que plusieurs autres laboratoires, départements universitaires et écoles d'ingénieurs.

Cette année sera un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel passionnant et enthousiasmant. Vous allez pouvoir agir en future professionnelle soucieux-se de notre institution commune, des personnes qui la font vivre. Les étudiant-es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

**Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2024-2025.**

Jérôme Monnet et Arnaud Passalacqua, Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris



# SOMMAIRE

<b>L'École d'Urbanisme de Paris.....</b>	<b>4</b>
<b>1 Le Master Urbanisme et Aménagement.....</b>	<b>5</b>
1.1 Présentation des parcours.....	7
1.2 Débouchés professionnels.....	11
1.3 Calendrier de l'année 2024-2025.....	12
1.4 Déroulement de l'année.....	13
1.5 Modalités de validation.....	13
1.6 Les activités communes de la mention.....	13
1.7 Programme des activités communes du S3.....	15
1.8 La Chaire « Aménager le Grand Paris ».....	20
▪ Le label « itinéraire de formation Grand Paris ».....	20
1.9 Mobilités internationales.....	21
1.10 Stage et mémoire en Master 2.....	24
1.11 Présentation des activités.....	27
<b>2 Master Métiers de la recherche et de l'étude en aménagement-urbanisme.....</b>	<b>28</b>
2.1 Présentation du parcours.....	29
2.2 Organisation de la formation.....	30
2.3 Description des modules.....	32
<b>3 Informations générales.....</b>	<b>50</b>
3.1 Équipe enseignante.....	51
3.2 Équipe administrative.....	56
3.3 Vie étudiante – informations pratiques.....	57
▪ BAIP – Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP.....	57
▪ Services de la Vie étudiante (Université Gustave Eiffel   UPEC).....	57
▪ Études et handicaps.....	57
▪ Environnement numérique de travail (ENT).....	58
▪ Salles informatiques.....	58
▪ Ressources documentaires.....	58
▪ Aides financières.....	59
▪ Restauration.....	59
▪ Associations étudiantes – réseau d'anciens et anciennes.....	60
3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles.....	61
3.5 Venir à l'EUP.....	64

# L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

---

# MASTER

# URBANISME ET AMÉNAGEMENT

## École d'Urbanisme de Paris

2024-2025

---

**Responsable du Master :**  
**Hélène DANG VU** ([helene.dang-vu@univ-eiffel.fr](mailto:helene.dang-vu@univ-eiffel.fr))

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une **transversalité d'approches disciplinaires complémentaires**, et sur une **expertise en matière de compétences requises**, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant·es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

**Un ensemble d'enseignements formant un « socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement »** est dispensé en première année tandis que des **parcours d'approfondissement professionnel**, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des **étudiant·es issu·es de formations diverses** (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un **important investissement des étudiant·es** dans leur formation.

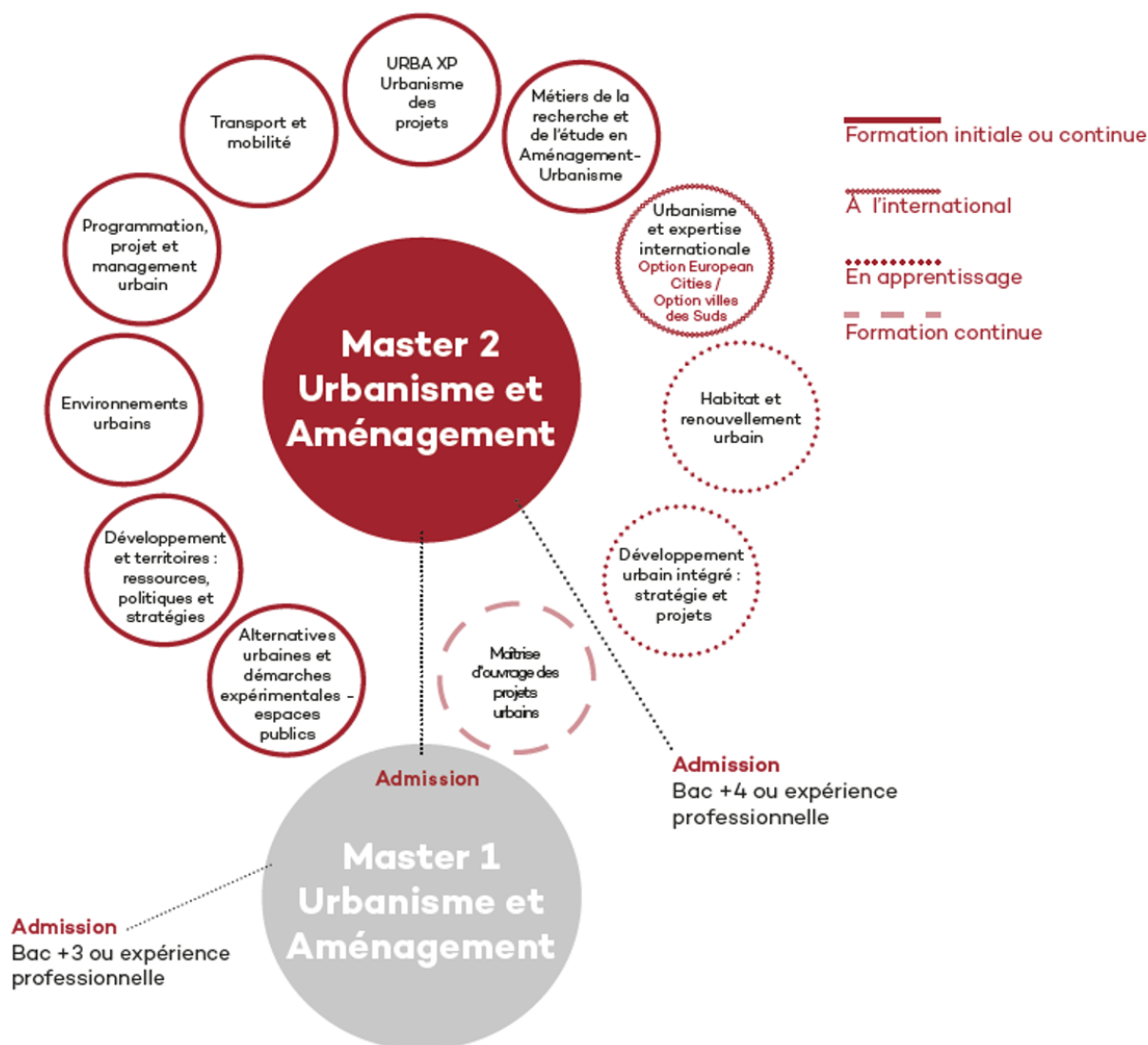


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

## 1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIERE ANNEE (M1) vise à l'acquisition d'un **socle commun de savoirs et de savoir-faire** propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant-es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNEE (M2) l'étudiant-e doit choisir un **parcours d'approfondissement** parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant-es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté et les intitulés ne

doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant-es-chercheur-euses porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologiques.



## **PARCOURS AUDE**

### **ALTERNATIVES URBAINES ET DEMARCHES EXPERIMENTALES – ESPACES PUBLICS**

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant-es de se ré-approprier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

**Responsables : Gwendal SIMON**

## **PARCOURS DETER**

### **DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATEGIES**

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

**Responsables : Emre KORSU**

## **PARCOURS DUI (ALTERNANCE)**

### **DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE : STRATEGIES ET PROJETS**

Ce parcours forme de futur-es professionnel·les au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnel·les à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel·les à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif, ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant-es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

**Responsable : Claire ARAGAU – Yoan MIOT**

## **PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS**

Face aux changements globaux, ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement avec une approche résolue à faire face aux enjeux environnementaux et écologiques contemporains à différentes échelles. Le parti-pris pédagogique est de former des professionnel·le.s capables d'analyser et/ou d'intervenir sur les territoires anthropisés et notamment urbains en ayant une connaissance scientifique interdisciplinaire et appliquée de ces enjeux : cours thématiques fondamentaux et d'approfondissement alternent avec des études de cas opérationnelles, des approches critiques et des retours d'expérience professionnels.

**Responsables : Sabine BOGNON – Maylis DESROUSSEAUX**

## **PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)**

### **HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN**

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnel·les de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

**Responsables : Claire CARRIOU – Christophe NOYÉ**

## **PARCOURS PROMU**

### **PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN**

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnel·les de l'aménagement à travers les enseignant·es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

**Responsables : Joël IDT-Emmanuel REDOUTEY**

## **PARCOURS RECH**

### **METIERS DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉTUDE EN AMÉNAGEMENT-URBANISME**

Cette création de parcours de M2 en 2024-2025 reprend pour partie la trame de l'ancienne Voie Recherche de l'EUP en la formalisant en tant que Parcours de M2 de plein droit. Elle vise à former les étudiants à l'exercice de la recherche et aux métiers de l'étude, de manière à la fois individuelle et collective, en articulation avec les autres M2 de l'École. Un pan dédié de la formation visera en complément de l'acquisition de ces compétences la connaissance des mondes professionnels de la recherche et de l'étude, en commençant par le riche environnement de la cité Descartes.

**Responsables : Sophie DIDIER - Martin VANIER**



## **PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISE EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)**

### **TRANSPORT ET MOBILITE**

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant·es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel·les et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement, en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques. Ouvert à tout·e étudiant·e titulaire d'un M1 et à tout·e élève ingénieur·e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

**Responsable EUP : Pierre ZEMBRI**

**Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN**

## **PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE**

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant·s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant·es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

**LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISE EN DEUX OPTIONS :**

- European Cities (entièrement en anglais).

**Responsable : Christine LELÉVRIER**

- Villes des Suds.

**Responsable : Sylvie JAGLIN**

## PARCOURS URBA XP

### URBANISME DE PROJETS

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant-es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant-es encadrés par cinq à six enseignant-es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant-es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

**Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER**

## 1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

### ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formés-es dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

### PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur-es politiques (élu-es, représentant-es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

### DEMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

### GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnelles s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

**Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention** (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

# 1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2024-2025

Septembre 2023		Octobre 2023		Novembre 2023		Décembre 2023		Janvier 2024		Février 2024	
1	Ve	1	Di	1	Me Férié	1	Ve	1	Lu	1	Je
2	Sa	2	Lu	2	Je	2	Sa	2	Ma	2	Ve
3	Di	3	Ma	3	Ve	3	Di	3	Me	3	Sa
4	Lu	4	Me	4	Sa	4	Lu	4	Je	4	Di
5	Ma	5	Je	5	Di	5	Ma	5	Ve	5	Lu
6	Me	6	Ve	6	Lu	6	Me	6	Sa	6	Ma
7	Je	7	Sa	7	Ma	7	Je	7	Di	7	Me
8	Ve	8	Di	8	Me	8	Ve	8	Lu	8	Je
9	Sa	9	Lu	9	Je	9	Sa	9	Ma	9	Ve
10	Di	10	Ma	10	Ve	10	Di	10	Me	10	Sa
11	Lu	11	Me	11	Sa Férié	11	Lu	11	Je	11	Di
12	Ma	12	Je	12	Di	12	Ma	12	Ve	12	Lu
13	Me	13	Ve	13	Lu	13	Me	13	Sa	13	Ma
14	Je	14	Sa	14	Ma	14	Je	14	Di	14	Me
15	Ve	15	Di	15	Me	15	Ve	15	Lu	15	Je
16	Sa	16	Lu	16	Je	16	Sa	16	Ma	16	Ve
17	Di	17	Ma	17	Ve	17	Di	17	Me	17	Sa
18	Lu	18	Me	18	Sa	18	Lu	18	Je	18	Di
19	Ma	19	Je	19	Di	19	Ma	19	Ve	19	Lu
20	Me	20	Ve	20	Lu	20	Me	20	Sa	20	Ma
21	Je	21	Sa	21	Ma	21	Je	21	Di	21	Me
22	Ve	22	Di	22	Me	22	Ve	22	Lu	22	Je
23	Sa	23	Lu	23	Je	23	Sa	23	Ma	23	Ve
24	Di	24	Ma	24	Ve	24	Di	24	Me	24	Sa
25	Lu	25	Me	25	Sa	25	Lu	25	Je	25	Di
26	Ma	26	Je	26	Di	26	Ma	26	Ve	26	Lu
27	Me	27	Ve	27	Lu	27	Me	27	Sa	27	Ma
28	Je	28	Sa	28	Ma	28	Je	28	Di	28	Me
29	Ve	29	Di	29	Me	29	Ve	29	Lu	29	Je
30	Sa	30	Lu	30	Je	30	Sa	30	Ma	30	Ve
		31	Ma			31	Di	31	Me		
Mars 2024		Avril 2024		Mai 2024		Juin 2024		Juillet 2024		Août 2024	
1	Ve	1	Lu Férié	1	Me Férié	1	Sa	1	Lu	1	Je
2	Sa	2	Ma	2	Je	2	Di	2	Ma	2	Ve
3	Di	3	Me	3	Ve	3	Lu	3	Me	3	Sa
4	Lu	4	Je	4	Sa	4	Ma	4	Je	4	Di
5	Ma	5	Ve	5	Di	5	Me	5	Ve	5	Lu
6	Me	6	Sa	6	Lu	6	Je	6	Sa	6	Ma
7	Je	7	Di	7	Ma	7	Ve	7	Di	7	Me
8	Ve	8	Lu	8	Me	8	Sa	8	Lu	8	Je
9	Sa	9	Ma	9	Je Férié	9	Di	9	Ma	9	Ve
10	Di	10	Me	10	Ve	10	Lu	10	Me	10	Sa
11	Lu	11	Je	11	Sa	11	Ma	11	Je	11	Di
12	Ma	12	Ve	12	Di	12	Me	12	Ve	12	Lu
13	Me	13	Sa	13	Lu	13	Je	13	Sa	13	Ma
14	Je	14	Di	14	Ma	14	Ve	14	Di Férié	14	Me
15	Ve	15	Lu	15	Me	15	Sa	15	Lu	15	Je Férié
16	Sa	16	Ma	16	Je	16	Di	16	Ma	16	Ve
17	Di	17	Me	17	Ve	17	Lu	17	Me	17	Sa
18	Lu	18	Je	18	Sa	18	Ma	18	Je	18	Di
19	Ma	19	Ve	19	Di	19	Me	19	Ve	19	Lu
20	Me	20	Sa	20	Lu Férié	20	Je	20	Sa	20	Ma
21	Je	21	Di	21	Ma	21	Ve	21	Di	21	Me
22	Ve	22	Lu	22	Me	22	Sa	22	Lu	22	Je
23	Sa	23	Ma	23	Je	23	Di	23	Ma	23	Ve
24	Di	24	Me	24	Ve	24	Lu	24	Me	24	Sa
25	Lu	25	Je	25	Sa	25	Ma	25	Je	25	Di
26	Ma	26	Ve	26	Di	26	Me	26	Ve	26	Lu
27	Me	27	Sa	27	Lu	27	Je	27	Sa	27	Ma
28	Je	28	Di	28	Ma	28	Ve	28	Di	28	Me
29	Ve	29	Lu	29	Me	29	Sa	29	Lu	29	Je
30	Sa	30	Ma	30	Je	30	Di	30	Ma	30	Ve
31	Di			31	Ve			31	Me	31	Sa

## 1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours.

Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant-es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours.

Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres.

Les étudiant-es souhaitant faire une demande d'allocation doctorale doivent anticiper le plus tôt possible. Ces éléments sont détaillés dans la suite du livret.

Les parcours en alternance ont un calendrier spécifique.

## 1.5 MODALITÉS DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année statue sur les résultats du second semestre et de l'attribution du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7/20.

Le rattrapage est facultatif pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10/20.

Dans ce cas, l'étudiant-e doit se signaler auprès de la scolarité, qui transmet à l'enseignant-e pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier mené dans chaque parcours, ainsi que le mémoire de première et de seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

## 1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

### PRESENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant-es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant-es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent en petit groupe autour d'un projet à mener sur une semaine, sous la supervision d'un-e enseignant-e (les activités proposées sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre). La simultanéité des activités sur une semaine doit permettre une transversalité des approches.

Les activités communes visent également à travailler :

- La façon dont les étudiant-es adhèrent à la formation par des activités favorisant l'appui sur les camarades en tant que sources supplémentaires d'apprentissage et d'inspiration.

- Les supports d'enseignement en ajoutant aux dispositifs traditionnels des supports de transfert diversifiés et de qualité (logiciel de simulation, mise en situation, prototypisation collective).

## CALENDRIER ET INSCRIPTION

L'équipe pédagogique vous propose plusieurs activités au choix (voir page suivante). Vous ne pourrez participer qu'à une seule activité. Une fiche d'inscription vous sera remise sur laquelle vous hiérarchiserez quatre vœux par ordre de préférence. Dans la mesure du possible, nous essaierons de satisfaire au mieux votre demande.

La présence des étudiant·es est obligatoire pour valider les activités communes, qui participent de l'obtention du diplôme. L'évaluation se fait par validation d'acquis (sans note).

## CONTACTS DES ACTIVITES COMMUNES

**Responsable pédagogique : Florent LE NÉCHET** (florent.le-nechet@univ-eiffel.fr).

**Secrétariat pédagogique : en cours de recrutement**



Activités Communes 2017-2018, "Regarder et retranscrire : approches sensibles et plurielles d'un territoire", référent·es : collectif Sans plus attendre. © École d'Urbanisme de Paris.

## 1.7 PROGRAMME DES ACTIVITÉS COMMUNES DU S3 DU 02 OCTOBRE AU 06 OCTOBRE 2023

### AC 1 : LE SON UN OUTIL PLURIEL POUR RACONTER LA VILLE

Référent·e : S. BUTEAU

Langue: Français

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

- Découvrir et s'approprier le son comme un outil d'expression et de partage.
- S'exprimer et retranscrire ce que l'on observe via le son.
- Mettre en lumière la richesse et l'histoire d'un quartier via le média sonore

#### CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une première partie de l'activité consacrée à la découverte du micro-enregistreur et du montage sonore (comment choisir les extraits, l'utilisation d'un logiciel de montage, etc.) l'objectif de l'activité est de découvrir comment mobiliser ces compétences pour raconter un territoire. Ainsi, après avoir préparé vos prises de son (recherche sur le quartier, observations, entretiens informels), vous serez amené à récolter une pluralité de sons (micro-trottoir, sons d'ambiance, descriptions, etc.) afin de retranscrire un quartier son histoire passée et actuelle. Suite à vos prises de son un travail de montage sonore sera à réaliser afin de présenter des capsules sonores lors de la restitution collective devant les autres étudiant.e.s.

### AC 2 : TOUR DU GRAND PARIS

Référent : L. COUDROY DE LILLE

Langue : Français

CHAIRE  
AMENAGER  
le GRAND  
PARIS

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Organisation d'un parcours de visites en région Ile-de-France;

#### CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité démarre le mardi matin. Le jeudi et vendredi matin, le groupe organise le parcours en car avec des arrêts-visite de 90 mn ou 2 heures.

### AC 3 - ATELIER D'ECRITURE : L'ECRITURE DES LIEUX

Référente : Karine Sahler

Langue : Français

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Cette activité contribue à l'acquisition de compétences en matière d'observation, d'écriture et de restitution.

#### CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une séance de présentation de la démarche, les étudiants réaliseront plusieurs exercices d'écriture de lieux, en salle et en extérieur, selon des protocoles proposés par l'ouliipo comme par exemple : <http://ouliipo.net/fr/contraintes/a-supposer> (et d'autres). Par l'écriture, les étudiants sont amenés à repenser leurs pratiques d'observation, à se décentrer, et à déployer leur capacité à se projeter dans un futur imaginaire.

Dans un second temps, les étudiants élaboreront ensemble un dispositif de restitution de leurs textes.

## **AC 4 : LA MARE ECOLOGIQUE — OUTIL DE GESTION DE L'EAU ET SOURCE DE BIODIVERSITE**

**Référent : V. STRANSKY**

**Langue : Français**

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

Dans dix ans, les besoins en eau douce des humains dépasseront de 40 % ce que la Terre est en mesure de nous fournir. L'espoir que cessent les spirales de la surexploitation et de la pollution, amplifiées par le dérèglement climatique, s'amenuise de jour en jour. Ces constats alarmistes ne doivent cependant pas décourager l'action. L'objectif de cette activité est de faire circuler (à fort débit !) le message que la présence de l'eau sur Terre ne doit plus être considérée comme un bien acquis et définitif, mais qu'au travers de dispositifs simples pouvant être mis en œuvre par tout un chacun, il est possible d'apporter une contribution significative à une gestion de l'eau qui améliore la disponibilité de cette molécule vitale, aux bienfaits incalculables.

### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

Tirant parti de la présence, à proximité immédiate de l'EUP, du « Jardin Pontanique » (<https://jardin-pontanique.enpc.org/>), l'activité proposée consiste à réaliser, au sein de cet espace, une (petite !) mare écologique, dont la conception devra intégrer diverses contraintes locales, aussi bien imposées (géothermie, risque de vandalisme, présence d'animaux fouisseurs,...) que choisies (utilisation de matériaux naturels, recours à la « récupération »,...). Au niveau des résultats attendus, par delà les bienfaits écosystémiques que la présence d'une mare ne manquera pas d'apporter au Jardin Pontanique (lissage « par rétention » des apports d'eaux pluviales que le dérèglement climatique rend à la fois plus rares et plus « brutaux », accroissement de la biodiversité propice à la régulation naturelle des « nuisibles », bénéfiques "sociaux" —esthétiques, "bien-être",...— de cette petite pièce d'eau qui, progressivement, accueillera une flore et une faune variée,...), cette activité sera également une occasion d'expérimenter des techniques possiblement transposables à des réalisations futures, plus ambitieuses.

## **AC 5 : LA BALADE URBAINE : UNE AUTRE APPROCHE DE LA VILLE ?**

**Référent : A. DUVAL**

**Langue : Français**

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

Développée à partir des années 1950 dans le champ urbanistique français, notamment au sein du mouvement situationniste, la balade urbaine a d'abord été pensée comme un outil de contestation de politiques d'aménagement jugées verticales et mortifères. Diffusée par la suite dans d'autres mouvements, elle s'est affirmée comme un moyen privilégié d'approche des dimensions sensibles de l'espace urbain mais aussi des savoirs des habitant.e.s sur leurs lieux de vie. En assistant à une balade urbaine déjà constituée autour de la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse, les étudiant.e.s se familiariseront avec cet outil, avant de s'y confronter en groupes en concevant une sur la problématique et le terrain de leur choix. La restitution à distance, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris, donnera l'occasion de réfléchir aux moyens de représentation d'un cheminement sensible et ouvert dans une salle close avec des contraintes matérielles.

### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

Après une courte présentation de l'émergence et des pratiques contemporaines de la ballade urbaine dans le champ urbanistique français, une ballade dédiée à la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse sera présentée aux étudiant.e.s le premier jour de



l'activité commune. Dans les jours suivants, il sera demandé aux étudiant.e.s de concevoir une ballade urbaine sur la problématique et le terrain de leur choix. Toujours en lien avec les encadrants, par le biais d'échanges quotidiens sur et en dehors du terrain, cette ballade urbaine devra être pensée en lien avec une restitution à distance, de forme libre, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris.

## **AC 6 : ECRITURE CREATIVE ET IMAGINAIRES URBAINS DES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES**

Référent : A. LANDON & G. LACROIX

Langue : Français

Partenariat avec le CIPEN de l'Université Gustave Eiffel

CHAIRE  
D'AMENAGER  
le GRAND  
PARIS

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

Faciliter l'écriture professionnelle grâce à l'écriture créative

Développer la réflexivité sur le fonctionnement et les limites de l'IA

Appréhender les imaginaires et les valeurs de l'IA sur la ville et les métropoles comme le Grand Paris

### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

L'activité vise à explorer les outils d'intelligence artificielle et les imaginaires urbains qu'ils déploient à partir d'un exercice d'écriture créative. Il s'agit de construire en petits groupes un court récit sur un univers urbain métropolitain utopique ou dystopique à l'aide d'outils d'intelligence artificielle. La narration peut être textuelle et imagée.

Un premier temps sera consacré à appréhender différents outils d'intelligence artificielle pour comprendre l'usage des prompts de commandes et les biais et limites de ces outils.

Un deuxième temps sera consacré à travers une série d'exercices à construire un court récit assisté par une IA. Cette partie sera ponctuée de plusieurs temps d'échanges avec l'équipe pédagogique pour analyser les imaginaires urbains déployés par les IA et améliorer l'utilisation de ces outils.

Enfin, un dernier temps sera consacré à préparer une restitution sous forme de petits livrets imprimés.

## **AC 7 : URBAX + INTERNATIONAL COMPARISON OF URBAN PLANNING SYSTEMS**

Référent : J. Idt

Langue : English

### **MAIN OBJECTIVES**

The URBAX role-playing game provides an insight into the system of actors involved in urban development in France. Students take on the roles of urban planning actors (local authorities, developers, promoters, land owners, etc.). They have to understand their logics of action. They negotiate with each other during the game, in a way that is very similar to what happens in the real life. Students gain an understanding of the dynamics of actors games and negotiations around urban development projects.

In parallel to the game, the students will try to understand how these planning actors systems operate in countries other than France. They will try to highlight the similarities and differences (through literature and internet research).

### **CONTENTS**

The game is played throughout the week. Each actor in the game is played by a small group of students. The session is led by the teacher, who is the gamemaster (and who also helps the students to understand the situations). Each day, the students play the game for half of

the day. The other half-day is devoted to comparing the action system that has been tested in the game, with cases in countries other than France (chosen by the students).

## **AC 8 : RECHERCHER... QUOI, POURQUOI, COMMENT ?**

Référent : M. VANIER

Langue : Français

Partenariat institutionnel : François Ménard (PUCA)

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

Ouvrir la perspective de la recherche en urbanisme pour nos étudiants

### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

Le groupe se donnera pour objectif de définir (pour venir le présenter le vendredi matin) un programme de recherche dans un champ, sur des enjeux et selon une forme à imaginer (de l'appel à projets au cadre expérimental, en passant par la résidence de recherche, la commande événementiel ("l'événement de recherche"?), la "recherche-création", etc.), de nature à renouveler la pratique de la recherche en urbanisme. Vers quoi la recherche en urbanisme doit-elle se tourner aujourd'hui ? Pour traiter de quelles questions ? En se proposant quel cadre d'exercice concret ? Et en se donnant quelles finalités, au-delà d'elle-même ? On réfléchira particulièrement à ce qui pourrait faire ou refaire de la recherche une activité collective plutôt qu'une aventure personnelle. Le groupe travaillera à partir d'un cahier des charges (que je présenterai) décrivant le produit à imaginer, et écouterà les lundi et mardi quelques témoignages pratiques de doctorants et jeunes docteurs. Il commencera en parallèle à imaginer sa proposition. Nous ferons le point le mercredi, en début puis fin de journée. Le jeudi sera consacré à la finalisation de la proposition.

## **AC 9 : DIAGNOSTIC PEDESTRE**

Référent : J. MONNET, A. TOPETE

Langue : Français

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

Il s'agit de sortir d'une vision triviale de la marche en ville pour l'appréhender au travers d'outils professionnels (diagnostic, représentations graphiques), en vue de construire une capacité d'intervention auprès des collectivités territoriales, des prestataires de conseil ou des usagers

### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

L'activité se déroule dans un format d'atelier sur commande : cette dernière est présentée et discutée le premier jour, en vue d'une restitution finale le dernier jour. Le travail de terrain, d'analyse et de présentation se réalise pendant les jours intermédiaires, en partie en autonomie sur le terrain, en partie encadré à l'EUP

## **AC 10 : DECARBONER LE POLE GARE DE MELUN : UNE APPROCHE PROSPECTIVE**

Référent : M. HUE (AREP), A. TAVET (AREP), L. ZACHARIOU

Langue : Français

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

Les étudiant.es seront invité.es à réfléchir aux évolutions de l'espace de la gare de Melun sous différents angles : espace de mobilité/intermodalité, espace de lieu de vie, de sociabilité, polarité commerciale (avec ses contraintes logistiques). Ils et elles devront croiser différentes problématiques urbaine pour travailler sur les liens entre la gare et la ville en veillant aux conflits d'usages liés aux intérêts parfois opposés des usager.ère.s de cet espace.

### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

Dans la cadre de la stratégie "post carbone" d'Arep, les étudiant.e.s pourront se confronter aux différentes problématiques aux abords des gares et à leur insertion dans le tissu urbain. Cette réflexion s'articulerait en trois temps : diagnostic de l'existant, horizon 2030 et phase transitoire. Le lundi matin sera consacré à la présentation de l'activité, ses enjeux et les problématiques du site de la gare de Melun. Le mardi sera consacré à la visite de site accompagné des intervenantes et des chargé.e.s du projet de réaménagement du pôle gare. Les mercredi et jeudi sera du travail en autonomie des étudiant.e.s avant la restitution finale du vendredi après-midi.

## **AC 11 : LES VOIX DU CAMPUS. RENCONTRES SONORES AUPRES DE CELLES ET CEUX QUI ASSURENT SON FONCTIONNEMENT AU QUOTIDIEN.**

**Référent : V. RACHMUHL**

**Langue : Français**

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

Expérimenter la pratique de l'entretien, de la table ronde, de l'écoute active et de la parole de personnes concernées  
S'initier aux techniques : prise de son, écriture de récit qui fait sens, montage, mise à disposition du résultat.

### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

Une partie de l'activité commune se déroule à l'EUP et l'autre à Fontenay-sous-bois (Voix Machine)

Lundi / Mardi

Présentation de l'atelier, objectifs et déroulement, Interconnaissance du groupe.  
Préparation des grilles d'entretien/questions à poser et services/personnes clé à travailler pendant l'atelier ; s'informer sur ces services : missions, modalités pratiques de fonctionnement, employeur (université ou entreprise sous-traitante), demande des autorisations. Sollicitation des personnes à interviewer ; réalisation des premiers entretiens et prises de son. Formation sur le montage à l'EUP.

Mercredi / Jeudi / Vendredi

- Fin des entretiens et prises de son
- Ecoute des entretiens et choix des extraits à garder
- Réalisation le montage son et définition de la restitution
- Finalisation du montage, installation du rendu
- Restitution le vendredi après-midi à l'EUP

## **1.8 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »**

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

### **ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :**

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-le-s pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

#### **ELLE MENE CES MISSIONS AVEC :**

- Les universitaires et les chercheur-euses des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTIS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
  - Quatre membre fondateurs : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
  - Une douzaine de partenaires associés : Altarea, Eiffage Aménagement, EpaMarne-EpaFrance, Epa Paris-Saclay, Kaufman & Broad, Linkcity, Segro, Sogeprom, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région, l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>

- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

**Le label « itinéraire de formation Grand Paris »  
De la Chaire « Aménager le Grand Paris »**



#### **QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?**

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant-e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

#### **Pour obtenir ce label, l'étudiant-e doit :**

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :
  - Un cours labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
  - Un atelier labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
  - Une activité commune labellisée par l'Itinéraire Grand Paris.
  - Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
  - Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :

- Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
- Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

### **QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?**

L'étudiant-e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant-e. à la fin de chaque année universitaire.

### **COMMENT OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?**

Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du chargé d'animation scientifique de la Chaire (guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr) en indiquant les activités suivies au premier et/ou aux second semestre (ainsi que l'enseignant.e référent.e). Une attestation mentionnant ces activités sera éditée en fin de formation, après validation.

## **1.9 MOBILITÉS INTERNATIONALES**

### **SEMESTRES D'ETUDES A L'ETRANGER**

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un semestre d'études, s'offrent aux étudiant-es :

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' : au S4 (4e semestre du Master, i.e. 2e semestre du M2).
- En M2 d'autres parcours ou options : au S3.

**Rappel :** les formations en apprentissage/alternance ne sont pas concernées.

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

**Les départs en M2 s'organisent :**

- **À la rentrée du M2 pour l'option 'European Cities' du Parcours Urbanisme et Expertise internationale (départ au S4).**
- **Dès la rentrée du M1 pour les autres parcours (départ au S3).**

## DEPART EN M1 (AU S2)

### Un projet élaboré en amont de l'admission à l'EUP

Les étudiant-es intéressé-es doivent cocher le cadre dédié dans le dossier de candidature à l'entrée au Master et expliciter leur projet de mobilité d'études dans une lettre de motivation spécifique, à télécharger dans l'onglet dédié sur eCandidat.

Lors de l'admission à l'EUP, **un entretien avec les responsables des RI valide le départ** ; les dossiers administratifs de candidature devront être rendus au plus tard le 1er septembre. À noter qu'une attestation de langue anglaise (pour les universités dispensant des cours en anglais) sera exigée, et qu'elle est fortement recommandée (à défaut, une auto-évaluation) pour les langues d'enseignement des autres universités.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. Tous et toutes rendront aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

### Universités partenaires pour le M1

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Berlin (Allemagne), Bucarest (Roumanie), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie), Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Milan (Italie), Valladolid (Espagne), Venise (Italie), Weimar (Allemagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Kaslik (Liban), Kōbe (Japon), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Taïnan City (Taïwan).

## DEPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)

Les échanges (optionnels) sont ouverts à tous et toutes les étudiant-es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant-es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant-es sont invité-es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

### Universités partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'

- Germany, Hamburg, Hafencity University.
- Italy, Milan, Politecnico. English taught master on Urban Planning and Policy Design; Architecture.
- Sweden Malmö, Urban Studies.
- Slovenia, Ljubljana, Faculty of Architecture master's programme in urban planning.

## DEPART EN M2 – AUTRES PARCOURS (AU S3) – M2 AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU, RECH

**Important** : les formations en apprentissage/alternance, le M2 Transport et Mobilité, le M2 URBA XP, ainsi que le M2 Urbanisme et Expertise internationale option 'Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique.

### Destinations possibles :

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Bucarest (Roumanie), Istanbul (Turquie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Valladolid (Espagne).

- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Taïnan City (Taïwan).
- **MICEFA** : États-Unis et Canada.
- **BCI** : Québec (Canada).

Voir le détail sur le site internet de l'EUP, rubrique 'International'.

### Un projet élaboré dès le M1

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1. Il s'organise avec les coordinateur-trices RI, et les responsables du parcours de M2 pressenti par l'étudiant-e.

L'étudiant-e doit contacter les deux responsables des RI à la rentrée, puis leur remettre son dossier de candidature(s), composé d'une lettre de motivation pour chaque destination visée (trois maximum), un CV à jour, les relevés de notes de tous les semestres post-bac, et une attestation de langue (langue d'enseignement de l'université d'accueil).

Les candidat-es dont le projet de mobilité est retenu seront informé-es par les coordinateur-trices RI, et devront entamer des démarches administratives selon les instructions reçues.

### AIDES A LA MOBILITE

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant-es sont orienté-es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.
- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant-e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

**Pour le parcours Urbanisme et Expertise internationale, option European Cities, spécifiquement** : des bourses du LabEx Futurs Urbains sont versées, sans condition, en complément de la bourse Erasmus, pour les mobilités à Hambourg, Malmö, Milan et Ljubljana.

Pour le parcours RECH, des aides à la mobilité pour terrain de recherche à l'étranger au S4 sont possible via le Graduate Programme du LabEx Futurs Urbains.

### AU RETOUR DE LA MOBILITE

**Transcription des notes** : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant-e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

**Rapport réflexif** : au retour, les étudiant-es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

## 1.10 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril\*, les étudiant-es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP diffuse des offres de stage et d'emploi via **le Réseau EUP** auxquels les étudiant-es candidatent, principalement entre novembre et mars. Chaque stagiaire a un-e maître-ss-e de stage dans l'organisme, et un-e tuteur-trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant-es, et si possible de professionnel-les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

\*Les dates et la durée minimum requise peuvent varier en fonction des parcours.

### Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant-e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).
4. La qualité formelle du mémoire.
5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Pour les étudiant-es de la Voie Recherche, le suivi d'un stage est possible, à rendre compatible avec le mémoire de recherche. Le stage peut être effectué dans un laboratoire de recherche

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation. Lorsque des citations sont reprises, ce qui est naturel dans un travail universitaire, celles-ci doivent être dûment signalées comme telles et intégrées au raisonnement personnel développé (et peuvent être critiquées ou relativisées).



# 1.13 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

## FORUM DES METIERS

Jeudi 1 février 2024 - Coordination : Marie-Paule Rousseau & Sandrine Vazquez.

Le forum des métiers est ouvert à tous les étudiant·es de l'EUP. Il permet de discuter, dans le cadre de petits groupes, avec des professionnel·les pour l'essentiel anciens étudiant·es de l'EUP, IUP (Institut d'Urbanisme de Paris) et IFU (Institut Français d'Urbanisme).

Parcours professionnels, évolution des métiers et des secteurs professionnels, contexte de travail sont ainsi abordés.

Il est clôturé par un cocktail permettant de poursuivre de manière plus informelle les échanges.



POUR DES RAISONS DE CAPACITÉ D'ACCUEIL, INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUX ATELIERS, LIEN D'INSCRIPTION COMMUNIQUÉ PROCHAINEMENT.

- PLANIFICATION ET STRATÉGIE TERRITORIALE • HABITAT
- PROGRAMMATION ET CONCEPTION DE PROJET • TRANSPORTS ET MOBILITÉS
- MONTAGE ET CONDUITE D'OPÉRATIONS • PRODUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS (VOIR RESSOURCES)
- CARRIÈRE À L'INTERNATIONAL • ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Affiches du Forum des Métiers, éditions 2018, 2019, 2020, 2021. © EUP/BDE/Junior EUP.

---

# MASTER 2

## Métiers de la recherche et de l'étude en Aménagement-Urbanisme

2024-2025

---

### MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

**Responsables du parcours RECH (Métiers de la recherche  
et de l'étude en Aménagement-Urbanisme) :**

**Sophie DIDIER** ([sophie.didier@univ-eiffel.fr](mailto:sophie.didier@univ-eiffel.fr))

**Martin VANIER** ([martin.vanier@u-pec.fr](mailto:martin.vanier@u-pec.fr))

**Secrétariat pédagogique :**

**Noura BADAOU** ([noura.badaoui@u-pec.fr](mailto:noura.badaoui@u-pec.fr))

## 2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

### PRESENTATION :

Cette création de parcours de M2 en 2024-2025 reprend pour partie la trame de l'ancienne Voie Recherche de l'EUP en la formalisant en tant que Parcours de M2 de plein droit. Elle vise à former les étudiants à l'exercice de la recherche et aux métiers de l'étude, de manière à la fois individuelle et collective, en articulation avec les autres M2 de l'École. Un pan dédié de la formation visera en complément de l'acquisition de ces compétences la connaissance des mondes professionnels de la recherche et de l'étude, en commençant par le riche environnement de la cité Descartes.

### ÉQUIPE PEDAGOGIQUE :

#### Responsables pédagogiques :

Sophie DIDIER ([sophie.didier@univ-eiffel.fr](mailto:sophie.didier@univ-eiffel.fr))

Martin VANIER ([martin.vanier@u-pec.fr](mailto:martin.vanier@u-pec.fr))

#### Secrétariat pédagogique :

Noura BADAoui ([noura.badaoui@u-pec.fr](mailto:noura.badaoui@u-pec.fr))



Cité Descartes. Photo : Éric Morency © Epamarne.



## 2.2 ORGANISATION DE LA FORMATION

### PREMIER SEMESTRE (S3)

UE	Intitulé	Heures	ECTS
UE 1	<b>Epistémologie de la recherche et des études urbaines</b>	24 H CM & TD	6
UE 2	<b>Atelier de recherche</b>	48 H CM & TD (hors travaux de groupe en autonomie)	8
UE 3	<b>Séminaire thématique</b>	30 H CM & TD (éq., en fonction de l'option choisie)	6
UE 4	<b>La recherche et l'étude en action</b>	18 H CM & TD	4
UE 5	<b>Suivi de l'élaboration du projet personnel de recherche</b>	24 H TD	3
UE 6	<b>Semaine d'activités communes transversale aux parcours de M2</b>	30h TD	3

S3 : l'année de Master 2 est structurée en deux semestres. Le premier semestre de M2 correspond au troisième semestre (S3) du Master, en général. Le second semestre de M2 est également appelé S4.

UE : unité d'enseignement.

ECTS : *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

CM : cours magistral.

TD : travaux dirigés.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h30-12h30	Développement des projets	UE4 : La recherche et l'étude en action	UE 3 <u>ou</u> Développement des projets	UE 1 Épistémologie	UE 2 : Atelier
14h30-18h45	Développement des projets	UE5 : suivi des projets	UE 3 <u>ou</u> Développement des projets	UE 3 : séminaire thématique <u>ou</u> Développement des projets	UE 2 : Atelier (en semi autonomie)

#### NOTE :

- **Au S3, l'UE 3 correspond à un seul cours validé pris dans l'offre des autres parcours et décrite ci-après. Les étudiants doivent décider dès la fin des activités communes quel cours ils prendront et faire une demande formelle au responsable de parcours concernés en mettant en copie le responsable du parcours RECH.**
- L'atelier de recherche (UE 2) nécessite du temps de travaux collectif non décompté dans le prévisionnel mais mentionné au titre de « développement des projets ». Dans cette rubrique « développement des projets », il faut compter également le temps de l'élaboration du projet de recherche de S4 et de montage éventuel d'un dossier de financement de thèse.
- Une charrette d'atelier de fin de semestre sera organisée en janvier : attention, les étudiants seront mobilisés sur un calendrier différent de celui annoncé ci-dessus.
- L'UE 2 n'est pas compensable (minimum 10/20 requis)

## SECOND SEMESTRE (S4)

UE	Intitulé	Heures	ECTS
UE 7	Réalisation du mémoire de recherche	100 H	15
UE 8	Journées des projets	24 H	2
UE 9	Stage		8

### Note :

- l'UE 7 n'est pas compensable (minimum 10/20 requis)
- La journée des projets aura lieu sur deux jours en juin. La participation est obligatoire.
- Au S4, en cas de mobilité de stage ou de terrain, la participation obligatoire aux Journées des projets sera organisée en distanciel.

## 2.3 DESCRIPTION DES MODULES

<b>UE 1</b>	<b>EPISTEMOLOGIE DE LA RECHERCHE ET DES ETUDES URBAINES</b>
<b>Heures</b>	12 h CM & 12 H TD
<b>ECTS</b>	
<b>Responsable</b>	Julien ALDHUY
<b>Intervenant-es</b>	Équipe du parcours, invité-es
<p><b>OBJECTIFS :</b> Ce cours est le cœur de la formation à la recherche, visant l'apprentissage des compétences-clés nécessaires au montage d'une opération de recherche ou d'étude par la compréhension de la manière dont les questions et l'appareil de démonstration sont élaborés. Il introduit en CM les étudiants aux fondamentaux des épistémologies des SHS dans leurs spécificités. Il s'appuie également dans une partie TD sur un atelier de lecture de textes-clés en matière de recherche sur la ville, et plus généralement en Sciences Humaines et Sociales (SHS).</p>	
<p><b>CONTENU :</b> En CM d'épistémologie : construction historique et idéologique du champ scientifique de la recherche dans le domaine des études urbaines (sources, courants, enjeux de méthode, paradigmes et théories, régionalisme et provincialisme, spécificité des approches multidisciplinaires et des approches comparées...).</p> <p>Dans le TD de lecture : grands textes fondateurs en recherche sur la ville et actualités des questions posées.</p>	
<p><b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</b></p> <p>Bernard Lepetit et Christian Topalov (dir.), La ville des sciences sociales, Belin, Paris, 2001, 410 p.</p> <p>Jean-Claude Passeron, Le Raisonnement sociologique. L'espace non popperien du raisonnement naturel, Nathan, 1991.</p>	
<p><b>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT :</b> CM et TD, débats.</p>	
<p><b>METHODE(S) D'EVALUATION :</b> <b>2 travaux à rendre au long du semestre : Une note de lecture critique d'un point de vue épistémologique d'un article au choix de l'étudiant.e. &amp; Un exercice créatif d'écriture « à la manière de... » du projet de recherche individuel de chaque étudiant.e.</b></p>	

<b>UE 2</b>	<b>ATELIER DE RECHERCHE</b>
<b>Heures</b>	12 h CM & 36 H TD
<b>ECTS</b>	8
<b>Responsable</b>	XXX, en fonction du sujet retenu
<p><b>OBJECTIFS : Atelier hebdomadaire de 6 heures semaine en présentiel sur une question pré-déterminée : acquisition par la pratique des techniques et méthodes de la recherche scientifique et de l'étude dans le champ des études urbaines et de l'urbanisme.</b></p>	
<p><b>CONTENU :</b></p> <p>Comment choisir collectivement un protocole de recherche, comment construire le champ bibliographique de la question traitée, comment déterminer les éventuels terrains associés, comment repérer les sources et données, comment y accéder, comment les traiter, comment « faire avec les acteurs », comment produire un rapport orienté « étude » ou un rapport plus orienté « recherche », etc. Ces choix seront menés en format atelier de pratique de la recherche et de l'étude, sur commande d'institutions partenaires, des laboratoires associés, d'EC de ces mêmes laboratoires qui sont porteurs de projets de recherche...</p>	
<p><b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</b></p> <p>En fonction du sujet retenu pour l'année.</p>	
<p><b>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT :</b> atelier encadré, travail collectif autonome sur temps dédiés.</p>	
<p><b>METHODE(S) D'EVALUATION :</b> participation individuelle et rendus collectifs intermédiaires, et 1 rapport final collectif. <u>UE non compensable.</u></p>	

<b>UE 3</b>	<b>SEMINAIRE THEMATIQUE</b>
<b>Heures</b>	30h (estimation)
<b>ECTS</b>	6
<b>Responsable</b>	Chaque responsable d'UE concerné.
<b>OBJECTIFS :</b> Deux demi-journées sont réservées dans la semaine pour permettre aux étudiant.e.s du Parcours RECH d'assister à et de valider <u>un cours</u> pris dans l'offre actuelle des autres parcours du Master, ainsi que dans celle du Graduate program du LABEX, en rapport avec leur projet de recherche.	
<b>Choix possibles :</b> <u>La demande est à faire dès la semaine 1, en accord avec le responsable de l'UE concernée et les resp. du parcours RECH :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours « Émergence, économie et politiques urbaines » (Parcours international Suds, mercredi AM)</li> <li>- Cours « Services urbains au Sud (dispositifs techniques, systèmes d'acteurs, modes de gestion) » (Parcours international Suds, mercredi PM)</li> <li>- Cours en Anglais « Segregation and urban policies » (Parcours international Europe, mercredi AM)</li> <li>- Cours en Anglais « Metropolitan Governance » (Parcours international Europe, mercredi PM)</li> <li>- Cours « Espaces urbains en mutation » (parcours PROMU, mercredi AM)</li> <li>- Cours « Acteurs de l'aménagement » (parcours PROMU, mercredi PM)</li> <li>- Cours « Genèse des questions environnementales » (parcours Environnement, mercredi AM, sous réserves)</li> <li>- Cours « Transport, territoires et aménagement » (parcours TM, jeudi PM)</li> <li>- Cours « Conception des systèmes de transport de personnes (pour non-ingénieurs) » (parcours TM, jeudi PM)</li> <li>- Cours double « Enjeux du développement territorial : Tendances contemporaines et leurs implications » et « Ressources du développement et champs des politiques : le numérique » (parcours DETER, mercredi) (obligation de participer aux deux)</li> <li>- Cours « Usages et aménagements des espaces publics » (parcours AUDE, mercredi AM)</li> <li>- Cours « Approches théoriques des espaces publics (parcours AUDE, jeudi PM)</li> <li>- Séminaire « Urbanisme des mutations » (Parcours Urba XP, créneau à définir)</li> <li>- Séminaire « Environnements urbains et dérèglement global : les défis du XXIème siècle » (Graduate Program, jeudi PM)</li> <li>- Séminaire « Intégrer des enjeux économiques, sociaux et environnementaux » (DUI, vendredis de janvier, sous réserve de compatibilité d'EDT).</li> </ul>	
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</b> en fonction du module choisi (voir le livret du parcours correspondant)	
<b>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT :</b> en fonction du module choisi (voir le livret du parcours correspondant)	
<b>METHODE(S) D'EVALUATION :</b> contrôle continu d'assiduité et de participation au cours ou séminaire, en fonction du module choisi.	



<b>UE 4</b>	<b>LA RECHERCHE ET L'ÉTUDE EN ACTION</b>
<b>Heures</b>	18h
<b>ECTS</b>	4
<b>Responsable</b>	Martin Vanier
<b>OBJECTIFS :</b> Prise de connaissance des métiers et organismes de recherche et d'étude, des contextes professionnels de leur exercice, des dispositifs de financement et des dispositifs d'appui et de programmation de la recherche.	
<b>CONTENU :</b> Sont abordés notamment les informations utiles à un projet de thèse en CIFRE, celles relatives à la mobilité internationale du chercheur, celles concernant la recherche impliquée, la recherche embarquée, la recherche-action, la recherche-développement. Les séquences se déroulent sous forme de rencontres avec des acteurs et opérateurs de recherche. Une mutualisation de certaines séances avec l'EDVTT (sur les types de financements de thèse notamment) est envisagée. Enfin, une séance sera consacrée, en partenariat avec le Graduate program du LABEX Futurs Urbains, à une rencontre avec des doctorants issus du programme pour échange de conseils et expérience.	
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</b> n.a.	
<b>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT :</b> CM & TD, débats.	
<b>METHODE(S) D'ÉVALUATION :</b> contrôle d'assiduité et de participation aux sessions + il est attendu que les étudiant.e.s présentent un projet clair de parcours post-Master à l'issue des séances (en une page, par exemple sous forme d'un schéma logique reflétant leur bonne appropriation de l'environnement de la recherche ou de l'étude, et précisant leurs objectifs, temporalités, étapes du projet, personnes impliquées et contacts à prendre, alternatives et « plans B », etc).	

<b>UE 5</b>	<b>SUIVI DE L'ÉLABORATION DU PROJET PERSONNEL DE RECHERCHE</b>
<b>Heures</b>	24h
<b>ECTS</b>	3
<b>Responsable</b>	Anne Jarrigeon & Gwendal Simon
<b>OBJECTIFS :</b> Suivi hebdomadaire en présentiel des projets de recherche des étudiants en cours d'élaboration, qui devront déboucher sur le mémoire de recherche au S4, et le cas échéant sur le projet de thèse si l'étudiant poursuit en ce sens.	
<b>CONTENU :</b> Ce suivi sert de séminaire aux étudiants pour croiser leurs approches, s'inspirer mutuellement, s'initier à l'exercice de la critique du projet de recherche et continuer à apprendre à travailler en commun. Il n'empiète pas sur le suivi personnel qu'assure l'encadrant du mémoire tout au long de son élaboration, mais permet aux étudiants de tenir un rendez-vous régulier et collectif pour mieux mettre en regard leurs avancées respectives. Il permet aussi des mises au point et discussions méthodologiques adaptées aux projets individuels de mémoires. Les ateliers de recherche proposés par le Graduate programme du LABEX peuvent s'articuler avec cette UE de suivi, dès lors que les thématiques retenues le justifient (voir avec les encadrants du parcours).	
<b>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT :</b> séminaire interactif.	
<b>METHODE(S) D'ÉVALUATION :</b> présentations (filantes sur le semestre) écrite et orale du projet de mémoire prévu au semestre 4.	

<b>UE 7</b>	<b>REALISATION DU MEMOIRE DE RECHERCHE</b>
<b>Heures</b>	100h (en partie en autonomie)
<b>ECTS</b>	15
<b>Responsables</b>	Encadrant individuel du mémoire choisi au S3
<b>OBJECTIFS :</b> Le mémoire de recherche occupe une grande partie du semestre 4. Chaque étudiant est encadré par un directeur de mémoire, qui est également le tuteur universitaire du stage.	
<b>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT :</b> <b>Format individuel: en amont du semestre</b> , chaque étudiant.e est responsable de trouver son encadrant ans l'équipe pédagogique de l'EUP mais aussi au dela dans les laboratoires partenaires du parcours (LATTS, Lab'URBA, LVMT), voire au-delà.	
<b>METHODE(S) D'EVALUATION :</b> production et soutenance d'un mémoire de recherche (soutenance possible en mai pour pouvoir candidater aux contrats doctoraux de l'Ecole doctorale Ville Transports Territoires, ou session de septembre pour ceux qui ne se destinent pas à la poursuite en thèse). <u>UE non compensable.</u>	

<b>UE 8</b>	<b>JOURNEE DES PROJETS</b>
<b>Heures</b>	24 h
<b>ECTS</b>	2
<b>Responsables</b>	Sophie Didier
<b>OBJECTIFS :</b> Ces journées sont pensées en partenariat avec le Graduate programme qui proposera quelques (2 ou 3) étudiants issus d'autres masters du site pour participer. Les journées doivent permettre une discussion entre pairs et l'exercice de la critique des projets, de nature à permettre à chacun de prendre de la hauteur par rapport à son propre travail. Une collaboration avec les doctorants de l'EDVTT présents dans les laboratoires partenaires et jouant le rôle de discutants de ces journées est envisagée (à confirmer), de même que celle d'anciens boursiers du Graduate programme en thèse à l'EDVTT ou à l'EDC&S.	
<b>CONTENU :</b> Dans la suite du séminaires de suivi de projet du semestre précédent, les étudiants seront invités à présenter leurs projets en cours de réalisation au sein de la promotion <u>sur deux jours en juin</u> . La veille, ils prépareront et répèteront leur intervention en solo accompagné par l'enseignant.e encadrant.e. du module.	
<b>METHODE(S) D'ENSEIGNEMENT :</b> <b>Séminaire-discussion.</b> Travail accompagné la veille.	
<b>METHODE(S) D'EVALUATION :</b> Sur la base de la présentation par chaque étudiant de son projet en chantier, et des échanges qui s'ensuivent.	

UE 9	STAGE
ECTS	13
<p><b>OBJECTIFS :</b>  Le stage est obligatoire, pour une durée de 4 à 6 mois. Il se déroule soit dans un laboratoire, soit dans un autre organisme déployant d'une façon ou d'une autre une activité d'études avancées et de recherche appliquée. Il peut aussi être lié à un atelier de recherche du Graduate programme (LATTTS, Lab'URBA, LVMT, ACP) et logé dans un laboratoire.</p> <p>Il est encadré par un tuteur universitaire (le directeur du mémoire) et par un référent dans l'organisme d'accueil.</p> <p>Il peut être réalisé à l'étranger, en fonction du sujet de recherche et du terrain choisi par l'étudiant.</p>	
<p><b>CONTENU :</b>  Il est attendu des étudiant.e.s qu'il s'insèrent au S4 dans les activités collectives proposées par le laboratoire de rattachement de leur tuteur : <i>inter alia</i> suivi des séminaires d'équipe, ou des activités spécifiques des doctorants, ceci afin de désindividualiser leur pratique de la recherche.</p> <p>Pour les étudiant.e.s en stage en institutions autres que les laboratoires partenaires, les modalités de cette participation seront définies en début de semestre et dans les conventions, en accord avec l'institution d'accueil.</p>	
<p><b>METHODE(S) D'ÉVALUATION :</b>  Rapport d'activité de fin de stage (soutenance obligatoirement en seconde session).</p>	

**NOTE:** Le stage ne doit pas être de nature à freiner l'étudiant dans son travail de recherche personnel et le cas échéant la préparation de son projet de thèse.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2024-2025

<b>3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE</b> .....	<b>p. 51</b>
<b>3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE</b> .....	<b>p. 56</b>
<b>3.3 VIE ÉTUDIANTE /INFORMATIONS PRATIQUES</b> .....	<b>p. 57</b>
<b>3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES</b> .....	<b>p. 61</b>
<b>3.5 VENIR À L'EUP</b> .....	<b>p. 64</b>

---

---



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Eric Morency © Epamarne.

## 3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sse-s de conférences,
- Professionnel-le-s associé-e-s,
- Attaché-es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant-es (doctorant-es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant-es de l'EUP habilité-es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

### **ADISSON Félix**

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

### **ALDHUY Julien**

Politiques, discours et pratiques du développement économique (région, territoire, métropoles, grands projets) - Économie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme - Stratégies spatiales et projets urbains des firmes dans la ville des flux - Prospective et stratégie territoriale - Mobilités contraintes et trajectoires spatiales / urbaines des entreprises.

### **ARAB Nadia**

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Friches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

### **ARAGAU Claire**

Développement territorial: planification, territoires de projet et gouvernances - Dynamiques périurbaines- Arbitrages fonciers à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) - Pavillonnaire et densification- Agriculture urbaine et métropolitaine.

### **ARTIOLI Francesca**

Foncier et immobilier public - Transformations du logement - Ville et numérique - Sociologie politique de l'action locale - Méthode comparative - Villes européennes.

### **BALLIF Florine**

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Approches décoloniales - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

### **BARON Nacima**

Gouvernance mult niveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

### **BOGNON Sabine**

Politiques urbaines environnementales - Métabolisme territorial - Nature - Alimentation - Gestion des espaces urbains - Histoire de l'environnement urbain.

### **CARRIERE Damien**

Inégalités, urbanisme sécuritaire, écologie politique, ordre spatial et policier, Asie du Sud, Inde, géographie qualitative, développement et transitions, théories anglo-saxonnes, production de l'espace.

### **CARRIOU Claire**

Politiques de l'habitat - Alternatives habitantes - Expérimentations institutionnelles dans la production et la gestion de l'habitat - Histoire du logement - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe.

### **CERDÀ BENEITO Gonçal**

---

Mobilité quotidienne - Genre - Inégalités - pratiques urbaines des parents - Aire géographique : Île-de-France

**CHAPLAIN Alix**

---

Politiques énergétiques - Sociologie urbaine - Sociologie de l'action publique - Sciences politiques - Urbanisme et aménagement - Aires géographiques : Moyen Orient (en particulier Liban), France, Europe.

**CITRON Paul**

---

Immobilier d'activités d'intérêt écologique et sociétal - Ville solidaire - Stratégies de transitions - Urbanisme transitoire - promotion immobilière

**CLEMENT Loréna**

---

Quartiers populaires, politique de la ville, Seine-Saint-Denis, entrepreneuriat, développement local, inégalités, empowerment, care, approches féministes

**CLERVAL Anne**

---

Gentrification - Ségrégation - Dynamiques socio-spatiales - Rapports sociaux de domination.

**COUDROY DE LILLE Laurent**

---

Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.

**COURMONT Antoine**

---

Villes et Numérique - Smart Cities - Data - Plateformes - Stratégies numériques des territoires - Sociologie du numérique - Transports et mobilité - Gouvernance et action publique

**CUNY Cécile**

---

Sociologie urbaine - Ethnographie - Méthodes visuelles - Espace et travail ouvriers - Territoires logistiques - Urbanisme participatif - Photographie collaborative - Aires géographiques : France, Allemagne (dont ancienne RDA).

**DANG VU Hélène**

---

Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire.

**DAUBAS Charles**

---

Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.

**DESROUSSEAUX Maylis**

---

Droit de l'environnement - Protection des sols - Aires géographiques : Europe, Cambodge

**DE TILIÈRE Guillaume**

---

Lien entre les transports, la mobilité et - Planification des transports, études des projets bus, tramway, métro et ferroviaire; conception de grands projets de transport - Programmation des gares et pôles d'échanges.

**DIDIER Sophie**

---

Pouvoir - Gouvernance métropolitaine - Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques - Comparatisme Nord/Sud - Circulation internationale des modèles - Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.

**DORSO Franck**

---

Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.

**GARDESSE Camille**

---

Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

**IDT Joël**

---

Projets urbains - Régulation de l'action collective - Jeu d'acteurs - Politique et technique - Urbanisme rural

**JAGLIN Sylvie**

---



---

Infrastructures et services urbains ; changements socio-écologiques et gestion des réseaux urbains ; enjeux et politiques énergétiques ; pratiques de consommation (eau, énergie) ; précarité hydrique et énergétique. Aires géographiques : France, Afrique subsaharienne ; villes des Suds

---

**JARRIGEON Anne**

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

---

**KORSU Emre**

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

---

**LACROIX Guillaume**

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Ingénierie - Management de projet - Professions de l'urbain - Métropolisation - Aménagement dans le Grand Paris.

---

**LAPALUD Pascale**

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genré - Approche sensible - Innovation - Budget genré - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

---

**LE NÉCHET Florent**

Articulation transport / aménagement sur le temps long. Systèmes de villes. Pratiques de mobilité. Report modal. Accessibilité. Analyse spatiale. Modélisation des transports. Données et enquêtes de mobilité..

---

**LEFÈVRE Christian**

Sciences politiques - Gouvernance urbaine - Stratégies territoriales - Politiques publiques territoriales - Relations internationales des villes.

---

**LELÉVRIER Christine**

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

---

**MERCIER Stéphane**

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée - Communication - Participation.

---

**MIOT Yoan**

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

---

**MONNET Jérôme**

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

---

**NAVARRE Françoise**

Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

---

**NOYÉ Christophe**

Logement social - Politiques locales de l'habitat - Peuplement - Attribution du logement social - Diagnostic de l'habitat

---

**ORILLARD Clément**

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.



---

**PASSALACQUA Arnaud**

---

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

---

**PÉTILLOT Anne**

---

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

---

**RACHMUEHL Virginie**

---

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

---

**REDOUTEY Emmanuel**

---

Stratégie urbaines et territoriales - Démarches de programmation urbaine - Métiers de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage - Sobriété foncière - Transformation/adaptation des patrimoines bâtis - Sociologie urbaine - Risques naturels - Expérimentations architecturales et urbaines

---

**ROSSIGNOL Lilite**

---

Mobilités et trajectoires résidentielles - Dimensions sociales de l'habitat - Vulnérabilités résidentielle - Socialisations spatiales- Travail domestique - Genre et épistémologies féministes- Méthodes qualitatives

---

**RUNET-ARNOUX Pablo**

---

Habitat - Immigrés, réfugiés - Intégration sociale et économique -Précarité

---

**SIESSIE Lhouany**

---

Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

---

**SIMON Gwendal**

---

Tourisme, loisirs, culture, acteurs de la philanthropie, pratiques de mobilités, accès à la ville

---

**SIMONNEAU Claire**

---

Production et gestion urbaines - Foncier - Habitat - Gouvernance - Aide internationale - Communs - Villes des Suds - Aires géographiques : Afrique de l'ouest.

---

**SOUAMI Taoufik**

---

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

---

**STRANSKY Vaclav**

---

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

---

**TORRES Ana Cristina**

---

Production de la nature urbaine - Gestion de la nature urbaine - Écologie urbaine - Écologie politique urbaine - Justice environnementale urbaine - Conflits et luttes environnementales urbaines - Conservation de la biodiversité - Nature - Biodiversité.

---

**VANIER Martin**

---

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

---

**VIVANT Elsa**

---

Urbanistes au travail; écritures documentaires; politiques de drogues; marginalités et vulnérabilités; États-Unis

---

**WENGLENSKI Sandrine**

---

---

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

**ZEMBRI Pierre**

---

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

**ZEPF Marcus**

---

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

## CO-DIRECTEURS

Jérôme Monnet (Université Gustave Eiffel)      Marcus Zepf (UPEC)



### ASSISTANCE DE DIRECTION

Gestion des vacataires d'enseignement  
**Khadija Mechety**  
khadija.mechety@univ-eiffel.fr

### SERVICE FINANCIER

Gestion des commandes pédagogiques  
Suivi des voyages d'études  
**Chantal Ferreira**, responsable  
chantal.ferreira@u-pec.fr

### BUREAU D'AIDE À

#### L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Aide à la recherche de stages  
Conventions de stage  
Gestion de l'annuaire  
des anciens, nes diplômés  
et des étudiants.  
**Sandrine Vazquez**  
sandrine.vazquez@u-pec.fr

### SERVICE COMMUNICATION

Organisation de l'événementiel  
Site web et réseaux sociaux  
Éditions de documents de  
communication  
**Marine Batista**  
marine.batista@u-pec.fr

### LAB'URBA

Gestion administrative et financière  
**Sabine Hermenault**  
hermenault@u-pec.fr

### CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES

**Samia El Mars**      **Elodie Médélice**  
samia.el-mars@univ-eiffel.fr      elodie.medelice@u-pec.fr

### SERVICE DE LA SCOLARITÉ

Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, réservations des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys

**Valérie Camard**  
M2 PROMU, M2 DUJ, M2 HRU  
valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 90

**En cours de recrutement**  
M1, M2 AUDE  
scola-eup@univ-eiffel.fr

**En cours de recrutement**  
M2 Environnements, M2 TM, activités communes (M2)  
scola-eup@u-pec.fr

**Myriam Tidjani**  
M2 DETER, M2 Expertise internationale, M2 Urba XP,  
Informations mobilité encadrée à l'étranger, aides à la mobilité,  
séjours d'études, stages  
myriam.tidjani@u-pec.fr | 01 71 40 80 34

### SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

Gestion administrative des stagiaires, informations, gestion des inscriptions, admissions  
**Marie-Claire Coco** - M2 MOPU  
fc-eup@u-pec.fr

### SERVICE PARTENARIATS

Chargée de mission Relations avec les partenaires professionnels et Formation continue  
**Marie-Paule Rousseau**  
marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr

### RELATIONS INTERNATIONALES

Valorisation et développement à l'international de l'EUP et du Lab'Urba  
**Aurélié Messias**  
aurelie.messias@u-pec.fr

### CHAIRE

« AMÉNAGER LE GRAND PARIS »  
Animation scientifique de la Chaire  
**Guillaume Lacroix**  
guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

### PROGRAMME E-CITY

**François Folliet**  
Assistante à la direction du programme E-city  
francois.folliet@u-pec.fr  
**Ryma Hachi**  
Ingénieure de recherche E-city  
ryma.hachi@u-pec.fr

### BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER

Consultation du fonds ancien, aide à la recherche bibliographique  
**José Mayorga**  
jose.mayorga@u-pec.fr

## 3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

### ▪ BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est présent au sein de l'EUP.

- Sur RDV, la chargée de ce service conseille et accompagne les étudiant·es dans la recherche de stage afin de faciliter l'entrée dans le monde professionnel.

- Le « Réseau EUP » est un réseau de la communauté de l'EUP réunissant étudiant.es, enseignant.es, diplômé.es et professionnel.les. C'est également une plateforme d'offres de stage et d'emploi.

<http://www.reseau.eup.fr/>

- La gestion administrative des conventions de stage est gérée par le BAIP via **Pstage**.

<https://www.eup.fr/formations/stages-baip-reseau-eup>

- Des enquêtes d'insertion de l'EUP sont réalisées par le BAIP et consultables sur le site de l'EUP.

<https://www.eup.fr/formations/insertion-professionnelle>

**Responsable : Sandrine Vazquez** - Bureau A209

Courriel : [baip-urbanisme@u-pec.fr](mailto:baip-urbanisme@u-pec.fr)

### ▪ CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché·es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant·es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

▪ L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>

▪ L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

### SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

#### Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : [vie.etudiante@univ-eiffel.fr](mailto:vie.etudiante@univ-eiffel.fr)

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

▪ Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15

▪ Mardi : 10h-21h15

▪ Jeudi : 9h-21h45

▪ Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

### FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

#### Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : [association@u-pec.fr](mailto:association@u-pec.fr)

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

### ▪ ÉTUDES ET HANDICAPS

#### RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : [handicap@u-pec.fr](mailto:handicap@u-pec.fr)

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

#### RESSOURCES UPEM/UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : [accueilhandicap@u-pem.fr](mailto:accueilhandicap@u-pem.fr)

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

#### **VOTRE CONTACT A L'EUP**

**Référente handicap : Sabine Hermenault** – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : [sabine.hermenault@u-pec.fr](mailto:sabine.hermenault@u-pec.fr)

#### **• ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)**

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant-es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

**À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université :** nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun-e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de **prendre l'habitude de la consulter très régulièrement** pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

#### **• SALLES INFORMATIQUES**

L'EUP met à disposition de ses étudiant-es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

#### **• RESSOURCES DOCUMENTAIRES**

##### **SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION**

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OS036, bâtiment COPERNIC

Courriel : [Christelle.Otin@univ-eiffel.fr](mailto:Christelle.Otin@univ-eiffel.fr)

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

##### **BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS**

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : [jose.mayorga@u-pec.fr](mailto:jose.mayorga@u-pec.fr)

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

**Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga**

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

**Informations complémentaires :**

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

**BIBLIOTHEQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)**

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

▪ Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h

▪ Mardi : 10h-20h

▪ Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr/vie-de-campus/bibliotheques>

**BIBLIOTHEQUE DU MAIL DES MECHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL - UPEC)**

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

**CENTRE DE DOCUMENTATION ET MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION** (accessible à tous et toutes les étudiant·es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : [mediatec@institutparisregion.fr](mailto:mediatec@institutparisregion.fr)

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

**Informations complémentaires :**

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

**▪ AIDES FINANCIERES**

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place.

La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

**▪ RESTAURATION**

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

▪ CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.

▪ L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.

▪ Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

## • ASSOCIATIONS ETUDIANTES - RESEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES

---



### LE BUREAU DES ETUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com

---



### LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioreup.fr

→ <https://www.junioreup.fr/>

---



### L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>

---



### L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômé-es. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômé-es en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

---



## 3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

### 1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

#### « OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante<sup>1</sup> ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

#### « HARCELEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante<sup>2</sup>. »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

#### « AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte<sup>3</sup> »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

---

<sup>1</sup> Article 621-1 du Code Pénal.

<sup>2</sup> Article 222-33 du Code Pénal.

<sup>3</sup> Article 222-22 du Code Pénal.



Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

#### **LES SPECIFICITES LIEES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant-es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant-es et les étudiant-es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

## **2. QUE FAIRE ?**

### **SI VOUS ETES VICTIME :**

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami-es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

### **SI VOUS ETES TEMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :**

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.  
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

## **3. RESSOURCES ET CONTACTS**

### **À L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :**

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>

- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
  - échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
  - Guide pratique pour s'informer et se défendre : <http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

#### À L'UNIVERSITÉ :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : [vieetudiante.harcelement@univ-eiffel.fr](mailto:vieetudiante.harcelement@univ-eiffel.fr)

<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : [egalite@u-pec.fr](mailto:egalite@u-pec.fr)

<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

**Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel** : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

#### À L'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre en 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 : [https://youtu.be/4DTDxKE\\_3JA](https://youtu.be/4DTDxKE_3JA)
- Rédaction du présent texte.

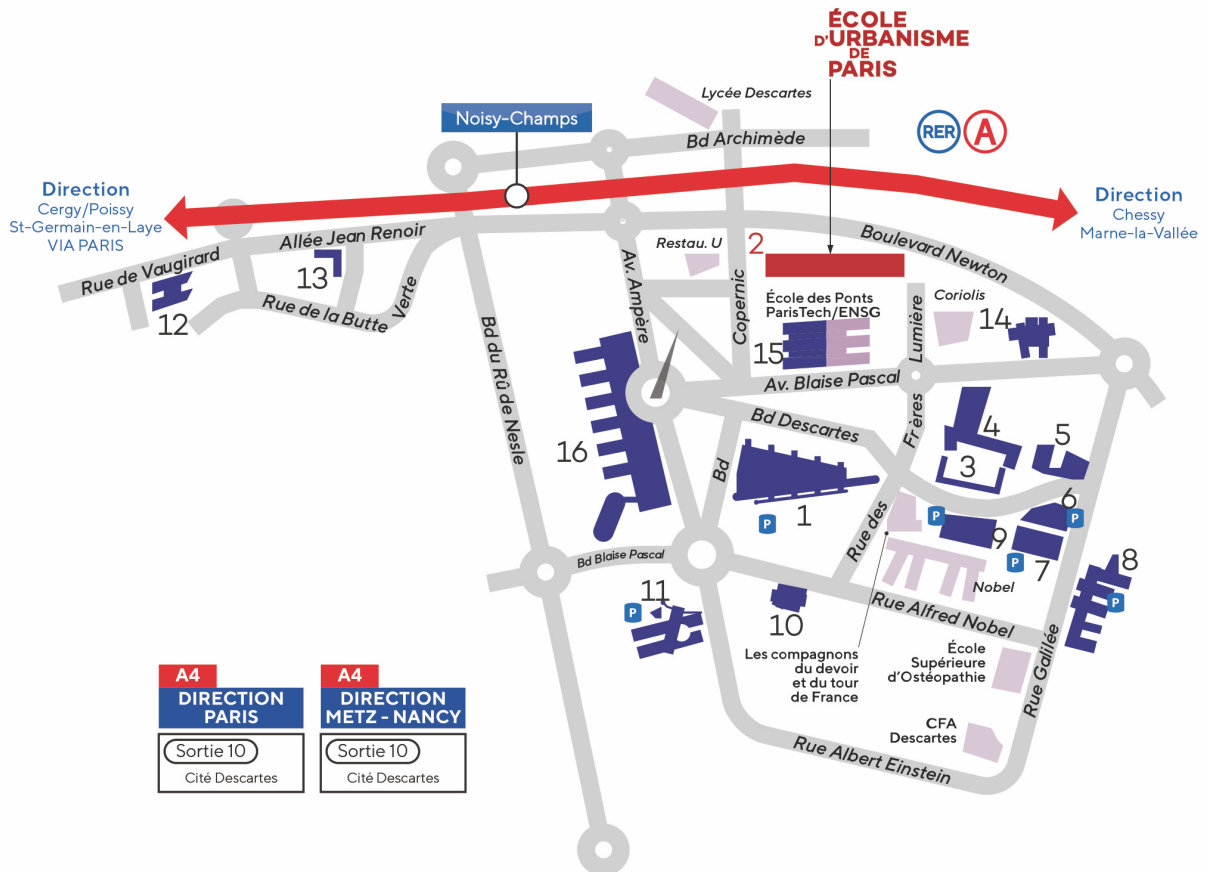
Ce plan d'action se poursuit en 2022-2023 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

## 3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE  
D'URBANISME  
DE  
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL  
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne**  
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

# ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

**École d'Urbanisme de Paris – EUP**

<https://www.eup.fr>

Service communication

Date de publication: Septembre 2023

